



concernant le système d'enregistrement électronique sont disponibles sur <https://www.un.org/dgacm/fr/content/protocol/meetings>. Les demandes d'inscription en ligne à la nouvelle reprise de la cinquième session de la Conférence doivent être reçues avant **15 mai 2023**.

6. Les délégations qui n'ont pas de mission permanente ou de bureau à New York ou qui ne sont pas inscrites au système d'enregistrement électronique doivent suivre la procédure d'enregistrement ci-dessous pour obtenir leurs cartes d'accès ONU.

- i. Envoyer une lettre au Service du protocole et de la liaison (voir détails ci-dessous) portant le sceau officiel et la signature du/de la chef de chancellerie ou d'une personne autorisée et précisant les noms et les titres fonctionnels des membres de la délégation participant à la session. La lettre doit en outre mentionner le nom et l'adresse électronique de la personne chargée des demandes. La lettre doit être adressée à :

Ms. Beatrix Kania  
Chef du Protocole  
Service du protocole et de la liaison  
À l'attention de Wai Tak Chua

- ii. Remplir un formulaire SG.6 pour chaque membre de la délégation (le formulaire SG.6 est disponible sur <https://www.un.org/dgacm/fr/content/protocol/meetings>;
- iii. Envoyer la lettre et le formulaire SG.6 au Service du protocole et de la liaison par courrier électronique à [unprotocol@un.org](mailto:unprotocol@un.org), avec copie à [chuaw@un.org](mailto:chuaw@un.org);
- iv. Transmettre une copie de la lettre à la Division des affaires maritimes et du droit de la mer (à l'attention de M. Fernando Cabrera Diaz, courriel : [fernando.cabrera@un.org](mailto:fernando.cabrera@un.org), copie à [doalos@un.org](mailto:doalos@un.org)).

7. Les demandes d'inscription suivant cette procédure doivent être reçues avant **15 mai 2023**. Le Secrétariat ne sera pas en mesure de traiter les inscriptions tardives.

8. Un courrier électronique sera envoyé à la personne chargée des demandes, l'informant de l'approbation de la demande d'inscription. Pour obtenir une carte d'accès ONU, les membres des délégations doivent se présenter munis d'une copie du courriel d'approbation et d'un passeport ou d'une pièce d'identité officielle avec photo valide au Bureau des cartes d'accès et d'identité qui se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment FF (320 E. 45th Street).

#### **IV. Noms figurant sur la liste**

9. Le secrétariat de la Conférence établira une liste des participants à la nouvelle reprise de la cinquième session, et la publiera sur le site Web de la Conférence. À cette fin, les missions permanentes sont priées de saisir les noms des membres supplémentaires de leurs délégations participant à la nouvelle reprise de la cinquième session de la Conférence dans le module « e-List of

